

# Infos Liaisons

Semaine 06/2016 n°5

Accès-Culture

## ACTUALITES

## BILLETTERIE

➤ **TELECHARGEZ NOS AFFICHES ET NOUVEAUTES : cliquez dans le menu Actualités sur notre site [http://www.acces-culture.fr/cont\\_1697.html](http://www.acces-culture.fr/cont_1697.html).**

➤ **REVUE SCOUTE : COMPLET** au tarif CE

➤ **LA REDOUTE** : La Direction vient de nous annoncer l'arrêt définitif des bons d'achats La Redoute. Dès rupture de notre stock, cette billetterie sera arrêtée.

➤ **NOUVEAUTE : Carte Kinépolis 8 places : 51,60 €** au lieu de 87,60 € Valable 1 an à compter de la date d'achat indiquée sur la carte et 6 mois après la 1<sup>ère</sup> utilisation. Elle est utilisable tous les jours, à toutes les séances, dans tous les Kinépolis de France et pour tous les films, hors 3D (supplément de 3 € ou 2 € si vous avez déjà les lunettes)

➤ **AUGMENTATIONS DE TARIFS :**

✚ Tarifs en vigueur :

- **Vita Classica journée : 11,80 €** au lieu de 14,80 €
- **Muséums Pass 2 ad + 5 enf** : 155,55 € au lieu de 183 €
- **Snowhall adulte : 20 €** au lieu de 25 €
- **Munster adulte hiver : 4 €** au lieu de 4,50 €
- **Piscine Colmar adulte : 38 €** au lieu de 50 €

✚ Dès rupture du stock, ces tarifs rentreront en vigueur :

- **Cité du train adulte : 9,50 €** au lieu de 12 €
- **Cité du train enfant : 7 €** au lieu de 9,50 €
- **Muséums Pass 1 ad + 5 enf** : 83,30 € au lieu de 98 €
- **Vita Classica sauna soirée : 19,40 €** au lieu de 21,90 €
- **Thermapolis 2h : 12,50 €** au lieu de 14,90 €

➤ **FUTUROSCOPE** : Offre promotionnelle jusqu'à épuisement du stock

✚ Adulte : 32 € au lieu de 46 €

✚ Enfant (5-16 ans) : 25 € au lieu de 38 €

➤ **BOWLING STAR** : Nous venons d'apprendre que le bowling est en redressement judiciaire. A ce jour, le bowling est incapable de nous donner une date de fermeture. Utilisez rapidement vos billets

➤ **CARTE ACCES CULTURE** : Vous avez dû recevoir les nouvelles cartes Accès Culture. Elles ont été envoyées entre la semaine 4 et cette semaine. Nous avons envoyé autant de cartes Accès Culture gratuites que de salariés déclarés et facturés lors de l'adhésion. Comme la carte est nominative avec photo, si les ayants droit souhaitent une carte, il faudra la commander sur notre site à 0,50 € Comme nous l'avons indiqué dans le courrier, cette carte a une double fonction :

- ✚ vous permettre de profiter de réductions auprès des fournisseurs et salles de spectacles partenaires acceptant la carte Accès Culture,
- ✚ vous permettre d'accéder à des réductions auprès des annonceurs locaux figurant dans le guide d'achats (ancienne carte privilèges/guide d'achat). Vous pouvez, en avant-première, découvrir la liste des annonceurs qui figureront dans le prochain guide d'achats

Téléchargement de la liste de tous les partenaires sur [http://www.acces-culture.fr/pag\\_catat.html?search=ACCES%20CUL&famille\\_id=&page=1&art\\_id=39](http://www.acces-culture.fr/pag_catat.html?search=ACCES%20CUL&famille_id=&page=1&art_id=39)

## JOURNEE D'ETUDE

➤ **Jeudi 3 mars 2016** à l'Hôtel Hilton à Strasbourg «**Connaître le système de rémunération pour préparer les NAO**» *La Négociation Annuelle Obligatoire, impose à tous les employeurs ayant dans son entreprise au moins un délégué syndical d'engager, tous les ans, une négociation sur les thèmes fixés par le Code du Travail. Véritable lieu de dialogue social permettant d'améliorer les conditions de travail et de rémunération, les revendications des représentants syndicaux ne sont pas toujours entendues. Il est donc essentiel de rappeler le cadre légal et les règles applicables à la NAO qui, connu et judicieusement employé renforcent la position des représentants du personnel.*

☞ **Autre date prévue pour ce thème, 13 octobre à l'Holiday Inn - Illkirch**

➤ **Mardi 15 mars 2016** à l'Holiday Inn à Illkirch «**Le contrat de travail**» *Le contrat de travail est le document essentiel qui régit la vie professionnelle d'un salarié. Nous nous attacherons à voir les différentes formes et clauses qui composent un contrat de travail. Sans oublier que sa modification est, elle aussi, soumise à des règles. Ce contrat, cœur de l'engagement entre le salarié et l'entreprise, peut être soumis aux conventions, accords et usages applicables dans l'entreprise. Maîtriser les éléments du contrat de travail, c'est connaître les droits et les obligations des salariés mais également de l'employeur.*

☞ **Autre date prévue pour ce thème, 15 novembre à l'Hilton - Strasbourg**

➤ **Jeudi 24 mars 2016** à l'Hôtel Hilton à Strasbourg «**Savoir lire et analyser les états financiers**» *Indispensable pour comprendre les comptes annuels établis par l'entreprise, cette journée d'étude permet d'avoir une vision claire du cadre économique et financier de sa structure. Cette connaissance facilitera le dialogue et la négociation en CE*

☞ **Autre date prévue pour ce thème, 6 octobre à l'Holiday Inn - Illkirch**

Téléchargez dès maintenant le calendrier de nos journées d'étude 2016 sur [http://www.acces-culture.fr/plugj\\_1.html](http://www.acces-culture.fr/plugj_1.html)

## PARTENAIRES

➤ **NOUVEAU PARTENAIRE** : affiche disponible sur [http://www.acces-culture.fr/cont\\_30.html](http://www.acces-culture.fr/cont_30.html)

✚ **DOMICOURS** : Spécialiste dans le soutien scolaire. Profitez jusqu'au 31/08/2016 de :

- **50% sur les frais d'inscription (30 € au lieu de 60 €)**
- **3 € de réduction sur le tarif de référence**

Pour les cours à domicile, une attestation fiscale sera établie vous permettant de bénéficier de 50 % de réduction/crédit d'impôt sur les sommes qui auront été payées.

Pour bénéficier de cette remise, le code partenaire est disponible sur [http://www.acces-culture.fr/cont\\_37.html](http://www.acces-culture.fr/cont_37.html). Vous devez impérativement être connecté avec votre identifiant et mot de passe pour y avoir accès

## CI-JOINTS

- **AFFICHE LE PLUS GRAND COURS DE CUISINE D'ALSACE**
- **AFFICHE LES INTERNATIONAUX DE TENNIS**